

EXTRAIT

2031111

26/09/96

du Registre des Délibérations du Comité du
SYNDICAT MIXTE ECOLE DEPARTEMENTALE DE MUSIQUE DES AM

Séance du 26 SEPTEMBRE 1996

Objet : L'an mil neuf cent quatre vingt quinze
et le vingt-six SEPTEMBRE à dix-huit heures

Modification
de postes

Le Comité Syndical du Syndicat Mixte, s'est réuni au nombre
prescrit par le règlement dans le lieu habituel de ses séances,
sous la présidence de Monsieur Jean THAON

9606/02

Présents ou représentés :
MM THAON, BLANC, DUHALDE, FOUQUES, GINESY, LELEUX,
MARY, MASCARELLI, MORANI, OLLIE, PRICCO, VELAY,
VIAL, CLARY, DELORENZO, BOUIGES, BARBIER,
BALDINI, JABOULET, LAUGIER, TOSELLO,
MMES BELLON, BOURRIER, SOMARIA, GASTALDI, PECQUEUR.

Le Président indique qu'en fonction des emplois
effectivement pourvus, tout en tenant compte du statut particulier des
cadres d'emploi de la Fonction Publique Territoriale en ce qui concerne
la Filière Culturelle, il y a lieu :

1/ de modifier 2 postes à compter du 1er septembre 1996 comme suit :

- 1 poste d'A.T.S.E.A de Formation Musicale à temps plein en 1 poste
d'A.T.S.E.A de Formation Musicale et Piano à temps plein.
- 1 poste de Professeur Territorial d'Orgue à temps plein en 1 poste
d'A.T.S.E.A d'Orgue à temps plein.

Où l'exposé du Président, et après en avoir délibéré, le
Comité :

1) décide de la ré-affectation des postes ci-dessus désignés et des
rémunérations afférentes.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au Registre tous les membres présents.
Pour extrait certifié conforme au Registre.

Le Président,
Charles GINESY

